



**Activité UFR**

**N° 7**

**Mai - Juin 2011**

## Sommaire

- P2** - AG section SBFM Hennebont
- P2** - Bureau National UFR en Loire-Atlantique
- P3** - 70<sup>e</sup> anniversaire des fusillés de Châteaubriant
- P4** - Communiqué UCR
- P5** - Pacte de compétitivité franco-allemand
- P6** - Laïcité
- P7** - Hôpital/ARS
- P8** - La France en guerre
- P9** - La Commune de Paris a 140 ans
- P10** - Le Festival de Cannes
- P11** - Le cyclotourisme
- P12** - Vacances à la Balagne - Corse

Fédération  
des Travailleurs  
de la Métallurgie CGT  
263 rue de Paris  
Case 433  
93514 Montreuil Cedex

Tél : 01.48.18.21.32  
Fax : 01.48.59.80.66  
e mail : ufr@ftm-cgt.fr  
site : www.ftm-cgt.fr

Directeur de publication :  
P. Martinez  
Rédaction : N. Boulanger  
Maquette : G. Coulibaly

Bimestriel - prix : 1 €uro  
Abonnement annuel : 6 €uros  
Imprimé par nos soins

ISSN 1251 9308

## VIE QUOTIDIENNE : de plus en plus difficile !



Norbert BOULANGER, membre du Bureau National

Aucun poste budgétaire des ménages n'est épargné par les hausses des prix. Que ce soient les déplacements quotidiens avec les prix des carburants et ceux des com-

combustibles pour le chauffage qui ont augmenté entre 15 à 25% sur un an. Pourtant en ce qui concerne ceux-ci, certains nous avaient promis que « la libre concurrence et le marché libre et non faussé » avec la privatisation de GDF et EDF, feraient baisser les prix.

A leur tour les produits alimentaires connaissent des hausses importantes. Pour 2010, l'INSEE indique que les produits frais ont augmenté de 9,4%, et que cette hausse atteint même 15,9% pour les légumes frais. Les fruits et les légumes frais que l'on nous recommande pour la santé deviennent des produits de luxe. Tout comme les poissons et les crustacés dont les prix ont augmenté de 7,3% sur un an.

En 2011, les assurances ont augmenté de 3,5% à 5%, les mutuelles de 8% à 10%, la consultation chez le médecin de 1 € soit plus 8%, tandis que les médicaments remboursés à 35% ne le sont plus qu'à 30% ; ce qui fait que désormais, 29% des dépenses de santé ne sont plus couverts par l'Assurance Maladie.

Depuis de longues années, le relèvement des pensions de retraite ne suit plus l'augmentation des prix. En dix ans, le prix de la viande a augmenté de 24% et celui du pain de 30%, soit beaucoup plus que les pensions des retraités.

La spéculation sévit sur les matières premières agricoles : le sucre, l'huile, le riz, le blé, le maïs, l'orge, ce qui va renchérir les prix de pratiquement tous les aliments, à commencer par la viande et les produits laitiers.

Les dépenses incompressibles des ménages en France sont très élevées. Le coût mensuel du logement, de l'électricité, de l'eau, du gaz et des autres combustibles, représente 38% des dépenses moyennes des ménages contre 21% en 1979. Et cette part est encore plus élevée dans les ménages à petit budget, notamment pour les femmes seules et aussi pour certains hommes seuls.

Dans cette société où une minorité de riches ne cesse de s'enrichir au détriment de tous à la faveur de stock options, de retraites-chapeau, de déductions fiscales et du bouclier fiscal ; les retraités, de par leur nombre peuvent faire bouger les lignes, en exigeant 300 € d'augmentation de plus tout de suite !

Les grands groupes français du CAC 40 ont réalisé en 2010, 80 milliards d'€ de profits, soit deux fois plus que l'année précédente. Mesurons l'indécence, l'insolence de tels chiffres, alors que la moitié de l'humanité crève, qu'en France la « mal vie » progresse ! Ces chiffres méritent une descente massive dans les rues et ils justifient le « que se vayan todos » !

C'est vrai la Grèce n'est pas l'Espagne. Le Portugal n'est pas la France. L'Angleterre n'est pas l'Italie mais depuis 2010, les salariés, les jeunes, les retraités donnent de la voix dans chacun de ces pays. On retrouve sur le fond cette exigence forte : nous ne voulons pas payer la facture de la crise. L'Europe est d'abord malade de la rentabilité financière et des taux à deux chiffres sur les compteurs des profits des grands groupes.

Ils ont vécu sur la « bête », sur nous, et ils veulent se refaire une santé en nous faisant payer une nouvelle fois.

Au cœur de cette situation c'est l'enjeu de la répartition des richesses. Ce qui est posé ce n'est pas de sortir de l'Euro mais d'utiliser l'Euro pour le développement social et non pour la spéculation.

Sortir de la crise passe par la relance de la consommation et l'arrêt de toutes les politiques qui détruisent l'emploi et cassent les services publics.

Besoin de pouvoir d'achat, besoin de moyens pour se soigner, besoin d'emplois industriels, de plus d'écoles, de transports collectifs et publics...

Besoin de desserrer l'étau de l'argent et d'ouvrir au social, c'est ce que la CGT a posé comme problématique dans sa proposition d'action en septembre-octobre.

Pour leurs exigences et en convergence avec les actifs, les retraités ont leur mot à dire pour se faire entendre.

## Assemblée Générale

### *SBFM Hennebont (56)*

#### **Les retraités veulent sensibiliser les actifs**

Les préretraités et retraités de La Fonderie de Bretagne (Ex-SBFM), ont tenu leur assemblée générale toute la journée en présence du secrétaire du syndicat des actifs.

Cette assemblée s'est tenue avec la participation de 150 retraités et préretraités et de leurs conjoints. Le secrétaire de la section a présenté le rapport introductif ainsi que le bilan financier de la section qui compte 146 adhérents qui sont tous abonnés à Vie Nouvelle.

Un débat riche d'interventions s'est engagé autour des éléments du rapport, sur la nécessité pour les retraités de rester mobilisés après le passage en force de la loi sur les retraites pour lutter afin de conserver un système de protection sociale solidaire avec la Sécurité Sociale pour cela, il était nécessaire de sensibiliser les actifs sur les problèmes

que connaissent leurs aînés dans leur vie quotidienne : « logements, loisirs, transports, santé, pouvoir d'achat... », car d'autres échéances attendent à la fois actifs et retraités sur des sujets très importants, telles les retraites complémentaires. Ce qui signifie que la lutte pour la retraite n'est pas close, mais aussi dans d'autres domaines comme la perte d'autonomie, la défense de la Sécurité Sociale, les mutuelles, et pour ce qui nous concerne au plus près, la défense de nos dossiers auprès des tribunaux, comme le TASS, le Conseil des prud'hommes, la Cour d'appel... sur le problème de l'amiante qui représente des dossiers importants à gérer. Les débats ont montré que nous avons syndicalement le souci de ne pas laisser les salariés, nos camarades et les veuves de ceux qui ont été emportés par cette sale maladie seuls face aux tribunaux.

Comme lors des précédentes assemblées, le secrétaire du syndicat des actifs est in-

tervenu dans les débats pour faire état de la situation dans l'entreprise, car il sait très bien que les retraités et préretraités suivent de très près l'actualité de « Notre » Fonderie, d'autant que comme il l'a rappelé, la pérennité de celle-ci n'est pas assurée malgré son rachat par Renault, car depuis celui-ci, elle est toujours entre les mains du liquidateur. Le secrétaire du syndicat a donc appelé à la solidarité et à la poursuite de la mobilisation des préretraités et retraités comme ils ont toujours su le faire pour la défense de l'outil de travail des actifs, par leur présence lors de piquets de grève ou les diverses manifestations auxquelles ils ont participées.

Après ces débats fructueux, l'Assemblée s'est terminée autour du verre de l'amitié, de la fraternité et d'un repas de clôture.

Tahar BEJAOUI

Secrétaire de la section,  
membre du Bureau National

## Bureau National UFR décentralisé en Loire-Atlantique, les 20 et 21 avril 2011

Réussite de la première rencontre décentralisée entre actifs et retraités à Châteaubriant et Nantes.

Décidée lors de notre rencontre nationale des sections UFR de novembre 2010, une première réunion décentralisée s'est tenue à Nantes le 21 avril en présence d'une quarantaine de participants, avec la présence des

syndicats actifs et retraités de Loire-Atlantique, de l'USTM 44, de l'UD et USR 44, l'UL et du Bureau National de l'UFR.

Elle s'inscrivait dans le cadre de la préparation du 39<sup>e</sup> congrès de notre fédération où les 35 délégués UFR seront porteurs des préoccupations des retraités et syndiqués de la métallurgie, de la nécessité de développer et

de renforcer le syndicalisme retraité.

Les débats très enrichissants ont porté sur l'actualité, sur le mouvement social de 2010 avec ses avancées et ses limites, sur les thèmes revendicatifs de la période : salaires avec les NAO et le niveau des pensions, situation de l'emploi sur le département, protection sociale et retraites complémentaires, inquiétudes avec la montée du FN, place et rôle de la CGT.

Sur notre vie syndicale et le comment travailler ensemble actifs et retraités, sur la syndicalisation et la continuité syndicale avec le livret d'accueil, sur la création de bases nouvelles UFR et du mode vie de nos sections, sur nos liens avec nos syndicats actifs, l'USTM, l'USR, l'UD ou l'UL... plusieurs intervenants ont fait part de leurs interrogations, de leurs expériences et des avancées pour développer le syndicalisme retraité.

Ainsi à Airbus St-Nazaire, la création de la section UFR d'entreprise ces dernières années a permis de passer de 30 à 90 syndiqués, aujourd'hui avec un contact régulier



avec le syndicat d'actifs, des rencontres avec l'USTM et le lien avec l'USR.

A Airbus Nantes, les retraités participent aux luttes avec les actifs avec qui le lien est régulier, un ciblage des départs à la retraite est effectué pour intégrer à la section UFR les nouveaux adhérents et avec des assemblées régulières. Les retraités de la sous-traitance sont intégrés dans la section UFR.

Sur l'UL, la continuité syndicale est souvent difficile, le besoin de débattre de l'utilité du syndicalisme retraité en lien avec le revendicatif apporte des débuts de réponses. Il est important de connaître les départs à la retraite pour mener des actions revendicatives et de syndicalisation, on n'a pas mis par exemple les retraites complémentaires dans les NAO.

Pour les responsables de l'UD, les retraités sont une composante du rapport de forces

avec leurs revendications spécifiques, la section d'entreprise est importante et il faut accueillir les retraités isolés sur les localités (exemple de la construction avec ses 1 300 adhérents), il faut également travailler ensemble avec l'USR en direction de tous les retraités et préparer sa retraite quand on est actif.

En Loire-Atlantique, tous les ans plus de 4 000 retraités se retrouvent à l'occasion d'une fête revendicative et festive, l'an dernier Bernard Thibault y avait participé. La syndicalisation des jeunes et des retraités passe par des actes et cette rencontre d'aujourd'hui est une première sur notre département avec votre UFR, cela nous invite à la faire avec d'autres professions.

Pour la responsable de l'USR 44, nous devons réfléchir sur les causes de la perte de nos adhérents quand ils partent à la retraite

et parmi eux de nombreux dirigeants de la CGT ; nous devons inventer notre syndicalisme retraité à partir des besoins, travailler nos revendications spécifiques qui sont sociétales et politiques, adapter notre militantisme sur les lieux de vie et croiser nos expériences et initiatives entre professions et territoires.

A la suite de cette rencontre plusieurs décisions ont été prises pour avancer et développer le syndicalisme retraité en Loire-Atlantique. Cela nécessite des plans de travail en commun, un suivi et une valorisation des résultats.

Enfin, il a été décidé de nous retrouver tous ensemble avec la tenue d'assises de la vie syndicale en Loire-Atlantique d'ici la fin de l'année, afin de faire le point de nos avancées pour développer et renforcer le syndicalisme retraité.

## 70<sup>e</sup> Anniversaire de Châteaubriant : hommage aux fusillés

### Un grand moment de souvenir et de recueillement...

Ce déplacement en Loire-Atlantique a été l'occasion de se rendre à Châteaubriant pour rendre hommage aux 27 fusillés par les nazis le 22 octobre 1941.

Après une amicale réception par l'UL CGT de Châteaubriant, les camarades du Bureau se sont rendus à la Sablière, lieu du massacre des 27 otages, pour visiter le musée et se recueillir devant les poteaux d'exécution et le monument pour déposer une gerbe au nom de notre UFR, accompagnés par des camarades du Comité du Souvenir des fusillés de Loire-Atlantique.

Parmi ces 27 camarades, otages, beaucoup de militants de la CGT, de notre Fédération de la métallurgie dont Jean-Pierre Timbaud, tous militants communistes, élus, syndicalistes, enseignants, médecins, dont le plus jeune Guy Môquet n'avait que 17 ans.

La résistance clandestine organisée par le PCF, avait décidé de passer à la lutte armée contre les nazis, c'est ainsi qu'un commando de trois jeunes militants communistes ont exécuté le commandant de l'armée nazie en Loire-Atlantique à Nantes, le 21 octobre 1941, un acte de guerre.

En représailles sur ordre d'Hitler, 100 otages doivent être fusillés dans les 24 heures : 27 à Châteaubriant, 16 à Nantes, 5 au Mont Valérien et 50 à Souges près de Bordeaux.

Ils ont été choisis et désignés par Pucheu, ministre de l'intérieur de Pétain, qui était aussi un dirigeant du Comité des Forges (ancêtre du MEDEF) qui ne les avait pas choisis au hasard.

Militants CGT actifs et connus, dont certains avaient dirigé les grèves de 1936 et parmi eux des négociateurs des accords de Matignon et d'entreprises, c'était la revanche du grand patronat et des collabos des nazis et de Vichy.

Chaque année au mois d'octobre des milliers de militants, de simples gens, viennent à la commémoration pour leur rendre hommage.

Cette année sera le 70<sup>e</sup> anniversaire, nous serons très nombreux à nous recueillir en ce lieu de mémoire et d'histoire, mais aussi de lutte pour être dignes de ceux qui sont tombés au combat pour une France libre et de progrès social qui a été l'aboutissement de leur combat et celui de toute la Résistance avec le programme du Conseil National de la Résistance.

Cette commémoration aura aussi un sens particulier alors qu'une campagne médiatique ignoble est engagée par l'extrême droite et les héritiers des collabos du patronat pour « réhabiliter et indemniser » ceux qui servirent les nazis et Vichy à l'exemple de Louis Renault et bien d'autres, soutenus par ceux qui veulent effacer les acquis de 1936, de 1945 et de 1968.





## Les retraités mis à contribution par le CESE, avec les héritiers

L'UCR-CGT est résolument opposée à la proposition d'aligner la CSG des retraités (6,6%) sur celle des actifs (7,5%). Cette augmentation s'appliquerait sur des pensions de mille euros. C'est une mesure injuste qui ne tient pas compte que les retraités perdent en moyenne 25 % de leur pouvoir d'achat lors du passage à la retraite. Par ailleurs, l'indexation des retraites sur les prix et non sur les salaires induit un écart entre salaire et pension, qui s'agrandit tout au long de la retraite. Ce n'est pas non plus tenir compte de la dégradation du pouvoir d'achat des retraités depuis les trois dernières réformes sur les retraites (1993, 2004 et 2010).

D'une façon générale, les préconisations ne garantissent pas un financement suffisant et pérenne. Il n'affiche pas assez l'ambition de relever le défi de la solidarité par une répartition des richesses plus équitable. Les femmes sont les plus nombreuses parmi les personnes en perte d'autonomie, les aidants familiaux et les personnels. Un financement plus ambitieux aurait eu un effet positif sur leur place dans la société.

D'autre part, si nous ne sommes pas opposés à une taxe sur successions, nous aurions préféré qu'elle soit inscrite dans la préconisation d'une réforme de l'impôt sur succession.

Pour sa part, la CGT fait des propositions pour le financement de l'ensemble de la Sécurité sociale.

Nous regrettons d'autant plus les faiblesses de l'avis sur le financement qu'il est intéressant à plus d'un titre. Il se base sur la notion d'autonomie plutôt que de dépendance. Il réaffirme le principe fondamental de la solidarité nationale et préconise la prise en compte de l'aide à l'autonomie sans distinction d'âge par la création d'un nouveau droit universel de compensation de la perte d'autonomie.

La prévention tout au long de la vie, notamment à l'école et au travail, pour réduire les inégalités face à ce risque, l'organisation du parcours de soins et d'accompagnement, la professionnalisation et l'augmentation des personnels, le soutien aux aidants sont également des points essentiels de l'avis.

L'UCR-CGT apprécie la volonté du CESE de redonner à la branche maladie de la Sécurité Sociale un rôle plus important dans la gouvernance de ce nouveau droit. C'est pourquoi elle aurait souhaité que la CNSA soit intégrée dans la Sécurité sociale car, si l'aide à l'autonomie ne relève pas directement de la maladie, en revanche, elle relève de la santé. Un grand service public de l'aide à l'autonomie devrait donc faire partie des réflexions à avoir.

Montreuil, le 16 juin 2011

## Pacte de compétitivité «Merkel/Sarkozy»

Déclaration commune syndicale franco-allemande : Mardi 22 mars 2011

L'Europe n'a pas besoin d'un pacte sur la compétitivité Merkel-Sarkozy mais d'un changement d'orientation politique pour une Europe juste et équitable

Au cours des prochaines semaines, le Conseil Européen va adopter les mesures de convergence budgétaire et économique dans le cadre du dispositif du « semestre européen ». En l'état actuel des propositions, en particulier celles impulsés par les chefs d'Etat Allemand et Français, les organisations syndicales françaises et allemandes CGT, CFDT, FO, UNSA, CFTC, DGB, avec la CES, expriment leur critique fondamentale.

Nous nous prononçons fortement contre une gouvernance économique basée sur une conception limitée de la compétitivité fondée sur la stagnation, voire la réduction des salaires et des marchés de travail flexibles et dérégulés.

Depuis longtemps, ces organisations revendiquent une plus grande convergence économique et sociale dans l'Union Européenne. Les difficultés que connaissent plusieurs Etats membres de la zone euro confortent cet objectif. Mais la consolidation de l'euro et les objectifs qui en découlent en matière de gouvernance doivent viser le développement économique, l'emploi et le progrès social.

Les propositions pour la diminution des salaires minimums pour l'abolition des systèmes d'indexation et la non prise en compte de l'inflation sont des offensives qui remettent en cause les droits des salariés,

et l'autonomie des partenaires sociaux dans le champ de la négociation collective, propre à chacun des systèmes nationaux de formation des salaires.

Les propositions actuelles de gouvernance économique et le pacte Merkel-Sarkozy dérogent à des nombreux principes du droit primaire européen. Les traités engagent l'Union à combattre les inégalités, améliorer les conditions de vie et de travail, respecter les systèmes de négociation collective nationaux et de sauvegarder l'autonomie des partenaires sociaux, et ne donnent pas de compétences à l'Union européenne en matière salariale. Avec les propositions du pacte Merkel-Sarkozy en matière salariale, l'Europe fait fausse route.

Nous nous prononçons contre le plafonnement européen des endettements, contre des politiques d'austérités qui entravent la croissance et contre la proposition d'un ajustement automatique des systèmes de retraite à l'évolution démographique.

Une gouvernance économique ne peut pas reposer sur les seuls objectifs d'équilibre budgétaire. L'Europe a besoin de favoriser en même temps le développement économique et sociale et, pour cela, doit radicalement changer de politique. Une obstination sur cette mauvaise politique au seul profit des forces du marché met en péril la stabilité de l'euro et mène à la détérioration de la situation économique, politique et sociale de tous les pays impliqués.

Nous considérons indispensable :

- que soit préservé l'autonomie de négociation des partenaires sociaux en matière tarifaire ou bien qu'elle soit inscrite dans les constitutions nationales comme c'est le cas en Allemagne.

- Que soient renforcées la cohésion sociale et le socle social de l'Europe à travers la lutte contre la précarité et les bas salaires par la mise en place des salaires minimums nationaux garantissant une vie décente.

- Que soit respecté sur le marché de travail, le principe du « travail égal – salaire égal » dans un même lieu de travail, quel que soit le statut (intérimaires, saisonniers, ...). L'Europe ne peut pas avoir des travailleurs de seconde zone, socialement défavorisés.

- Que la maîtrise des budgets et la réduction des déficits publics préservent les capacités d'investissement et les budgets sociaux.

- Que la convergence en matière fiscale soit basée sur une harmonisation de l'assiette de la fiscalité des entreprises et la fixation d'un taux-plancher d'imposition. A cet égard, l'annonce par la Commission européenne de son intention de présenter un projet de directive sur « une assiette commune consolidée d'impôts sur les sociétés » pour relancer le marché intérieur, va dans le bon sens.

- Que soit adopté, au lieu des politiques d'austérité et du plafonnement européen des endettement, un programme d'innovations et d'investissements ambitieux pour l'encouragement généralisé des investissements dans le développement durable, afin de doter l'Europe d'infrastructures modernes, d'industries pérennes, de services publics de qualité et d'une offre d'éducation et de formation de qualité.

Nous refusons et nous combattons les réductions de salaires imposées par l'Etat ainsi que la fixation par celui-ci d'objectifs limitant ou plafonnant dans le cadre des négociations collectives, les salaires réels.

Compte tenu des enjeux pour les travailleurs de l'Union européenne, les partenaires sociaux doivent être consultés sur les réformes envisagées par les Etats et par l'Union européenne.



# Pourquoi la laïcité est menacée?



Certains champions de la « laïcité positive » entendent « moderniser la laïcité » et aligner la France sur une « laïcité européenne ». Or, la France est définie depuis 1946 comme une « République laïque, démocratique et sociale ». Le principe de la séparation des Églises et de l'État proclamé par la loi de 1905 a été ainsi consacré comme la « clé de voûte » de la laïcité française.

Comment le mouvement ouvrier s'est-il positionné sur la question de la laïcité, de la Commune de Paris à nos jours ?

Comment la laïcité s'est-elle affirmée comme fondement de la République autour des principes devant permettre de « vivre ensemble » par delà les différences de confessions, de cultures, de positions et d'opinions ? Quelles sont les conséquences aujourd'hui de la nécessaire affirmation des principes de laïcité ?

Les faux débats lancés sur l'Islam et la Laïcité sont lourds de menaces dès lors qu'ils instrumentalisent des peurs et stigmatisent des citoyens. Il n'y a pas de débat à ouvrir sur l'Islam ou sur d'autres religions. La République n'a pas à juger du contenu des croyances.

L'État a pour mission de faire appliquer la loi de Séparation des Églises et de l'État, le principe d'égalité des droits, et non d'encourager le communautarisme.

Les manquements graves aux principes de Laïcité, à l'origine des atteintes à la citoyenneté républicaine, sont la conséquence des compromissions, des transgressions qui se sont succédées depuis de longues années, et des atteintes aux droits économiques et sociaux.

Les partis républicains doivent prendre leurs responsabilités. Il n'y a pas de faux débats à ouvrir sur la Laïcité, mais à faire appliquer la loi de 1905, toute la loi de 1905, rien que la loi de 1905.

B. Hortefeux, condamné en première instance pour injure raciste après avoir asséné : « Quand il y en a un, ça va, c'est quand il y en a beaucoup que ça pose problème ».

Depuis la création du ministère de l'« Identité nationale », que la CGT a fermement condamnée, le gouvernement a fait de la stigmatisation des étrangers l'axe privilégié de sa communication politique.

Au pitoyable « débat sur l'identité nationale » du ministre Besson, ont succédé les discours du ministre Hortefeux contre les Roms, l'assimilation immigration délinquance, puis les provocations de Guéant : les Français auraient « le sentiment de ne plus être chez eux » à cause d'une « immigration incontrôlée ». Une semaine plus tard, le même Guéant ajoute que non seulement les agents du service public « ne doivent pas porter de signes religieux, manifester une quelconque préférence religieuse mais les usagers du service public ne doivent pas non plus ». Le ministre de l'Éducation Châtel décide ainsi d'écarter les mères de famille portant le foulard de tout accompagnement de sorties scolaires, au moment où il met en place le conseil scientifique sur la discrimination à l'École.

La laïcité, c'est la garantie de la liberté de conscience de tous et de l'indépendance des services publics. Elle est menacée par l'entreprise de destruction des emplois dans l'Éducation, la Justice, la Santé... Elle est foulée au pied par un président qui ne cesse de rappeler « les racines chrétiennes » de la France. Elle est insultée par les discours islamophobes qui préparent un rapprochement politique avec l'extrême droite. Ce ne sont pas les musulmans qui « posent problème ». C'est la politique antisociale de ce gouvernement.

Extraits de documents de la FERC-CGT

**1871 :**

## **La Commune de Paris et La Laïcité :**

sur le plan de l'enseignement, la Commune agit avec vigueur et continuité. Pour forger la société de l'avenir qu'elle souhaitait, il fallait former des hommes et des femmes échappant à l'emprise cléricale. D'où la nécessité de créer un enseignement gratuit, laïque et obligatoire, qui assurât à la jeunesse une formation républicaine.

## **La xénophobie d'Etat insulte la laïcité**

Le parti au pouvoir a organisé, le 5 avril 2011, son show xénophobe déguisé en « débat sur la laïcité ». La veille, le ministre de l'Intérieur C. Guéant, a déclaré à propos des musulmans : « Cet accroissement du nombre de fidèles et un certain nombre de comportements posent problème ». Comment ne pas voir dans ces propos la filiation de son prédécesseur,



# Santé : ils assassinent l'Hôpital Public !

L'adoption de la loi « hôpital, patients, santé, territoire » le 25 Juin 2009, soulève l'opposition des communautés soignantes hospitalières contre le : « traitement de choc pour tuer l'hôpital public ». Créées par la loi, les 26 agences régionales de santé (A.R.S.) se sont mises en place avec difficultés, des conflits existants entre les représentants de leurs différentes composantes. Deux traits fondamentaux caractérisent la réforme Bachelot : - l'étatisme bureaucratique d'une part - l'ouverture vers le marché d'autre part. Ces deux traits se retrouvent dans la gestion des hôpitaux.

D'un côté : on cède au privé l'entretien des locaux, la blanchisserie, la restauration et la logistique ; on envisage de remplacer les secrétaires par des plates-formes de dactylographie privées délocalisées ; on fait payer aux patients les consultations de diététicien et de psychologue jusqu'alors gratuites ; on privilégie les activités rentables.

De l'autre côté, on produit chiffres et tableaux. Si bien qu'il existe pour un même établissement deux hôpitaux : l'hôpital « numérique » des comptables et l'hôpital réel, en chair et en os, celui des malades et des soignants. La politique gouvernementale vise à mettre les hôpitaux en déficit pour les obliger à supprimer des emplois, quitte à diminuer leur activité au profit des cliniques privées, considérées moins coûteuses pour la sécurité sociale, mais qui le sont beaucoup plus pour les patients.

Selon la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP), qui regroupe près de la totalité des cliniques privées de France, pour des soins identiques, l'hôpital public serait 27 % plus cher. Le privé prétend « sauver la Sécu » : si les patients se faisaient opérer en clinique plutôt qu'à l'hôpital, la sécurité sociale économiserait 15 milliards d'euros. Conclusion de la FHP : il convient d'œuvrer, de toute urgence, à la « convergence tarifaire ».

La logique arithmétique de la FHP mérite d'être explicitée. Tient-elle compte, du coût des honoraires et assurances des médecins — non compris dans les tarifs des cliniques, alors que ceux des médecins exerçant à l'hôpital public sont inclus dans le budget hospitalier ? En 2007, les ménages payaient de leur poche 400 millions d'euros de dépassements d'honoraires dans les cliniques privées (pour 25 % des hospitalisations), contre 100 millions à l'hôpital public. Ajoutez à cela la facturation de prestations hôtelières, comme l'accès à une chambre individuelle

: 150 € par jour à la maternité Bien Naître, à Paris, « propriété du président de la FHP, M. Jean-Loup Durousset, avant sa mise en liquidation judiciaire en Mars 2010 ».

Globalement, le reste à charge pour les patients est 3 fois plus élevé en clinique privée qu'à l'hôpital public. Dans ces conditions, la logique de l'alignement des tarifs du public sur ceux du privé - que le gouvernement prévoit d'achever en 2018 - perd de sa rationalité. Elle ignore les différences essentielles dans les obligations des deux types d'établissements, qui n'accueillent ni les mêmes malades, ni les mêmes pathologies.

L'hôpital reçoit 80 % des urgences.

Or tout passage aux urgences déstabilise les programmes opératoires, entraîne des examens supplémentaires, prolonge la durée de séjour, nécessite une disponibilité permanente de lits et de personnel. Un surcoût total évalué à 63 % par rapport à un séjour programmé. Quand un établissement se consacre à des opérations programmées, les examens complémentaires (scanner, prises de sang) sont réalisés avant l'hospitalisation, les dispositifs et les produits de santé sont achetés à l'avance, et représentent entre 10 % et 15 % du coût total. Cette « externalisation » permet à l'établissement de ne pas avoir à les financer et donc ne pas les comptabiliser. Cela signifie qu'une clinique qui n'opérerait que des cataractes, de 8 heures à 18 heures, et qui fermerait au mois d'août aurait toutes les chances d'afficher de meilleurs résultats (économiques) qu'un service d'ophtalmologie hospitalier amené à couvrir bien d'autres activités et ouvert de jour comme de nuit, 365 jours par an. Dans les faits, la gamme d'activités des cliniques privées est restreinte : 95 pathologies y représentent 67 % du chiffre d'affaires, contre 36 % de celui du secteur public. Qu'importe si les besoins des patients sont moins aisément standardisés : les greffes et les soins les plus lourds sont tout simplement renvoyés vers l'hôpital, en même temps que les surcoûts afférents.

Le public accueille aussi des personnes que leur situation sociale, psychologique ou médicale rend moins désirables aux yeux des directeurs de clinique. Sur 10 patients âgés de plus de 75 ans, 8 sont pris en charge à l'hôpital. Ce dernier reçoit par ailleurs la quasi-totalité des patients en situation précaire,

dont le séjour implique un surcoût de 30 % très partiellement compensé par la tarification unique.

Phénomène étrange : les cliniques enregistrent un nombre élevé d'actes superflus. La Sécurité sociale note des variations de un à quatre pour certaines interventions. Le taux d'accouchements par césarienne à la clinique de la Muette à Paris s'élève à 43 %, et à 36 % à la clinique Sainte-Isabelle à Neuilly-sur-Seine. Les patientes de l'Ouest parisien ont-elles des grossesses si complexes que la césarienne soit requise 2 fois plus souvent qu'à l'hôpital public ?



Faut-il s'étonner, dès lors que la rentabilité financière de ce type de cliniques ait été de 13 % en 2007 ? Une rentabilité qui attire les fonds d'investissements et favorise la constitution de grands groupes de cliniques privées comme : **La Générale de santé (à capitaux majoritairement italiens), le groupe Vitalia (qui appartient au fonds de pension américain Blackstone), Capio (détenu par des fonds américains et européens) ou Médi-Partenaires (22 cliniques, appartenant à des investisseurs britanniques).**

Outre la transformation d'argent public en généreux dividendes - car c'est la Sécurité sociale qui rembourse aux patients les frais que leur réclament les cliniques —, la situation n'est pas sans danger. Dans sa croisade pour l'alignement tarifaire, la FHP est soutenue par le Mouvement des entreprises de France (Medef), auquel elle a adhéré.

Extraits du Monde Diplomatique Novembre 2010  
Anne Gervais et André Grimaldi

## La France dans la logique de guerre

Libye, Côte d'Ivoire, Afghanistan : trois pays, un point commun : le pétrole, les matières premières. En Lybie et Côte d'Ivoire, La France, par son Président de La République a envoyé des troupes dans ces pays à partir d'un mandat de l'ONU, institution que les grandes puissances tentent de reprendre en main, pour défendre leur pré carré. En Côte d'Ivoire, qui est son quatrième partenaire commercial en Afrique subsaharienne, l'intervention décidée par Nicolas Sarkozy entend prolonger les intérêts économiques (maintenus depuis la colonisation) de La France.

L'ancienne puissance coloniale reste très présente avec environ 600 sociétés dont 27 du CAC 40 telles Sanofi, Total, Orange, Areva, Air France, Bouygues « La concession de l'eau et de l'électricité lui a été confiée en 1990 », Bolloré (grand ami de Sarkozy) possède de multiples intérêts avec la gestion du terminal à conteneurs du port d'Abidjan, le transport maritime, la logistique terrestre et le transport ferroviaire.

est aussi un gros producteur d'huile de colza, de coton, d'ananas et de bananes. Au niveau énergétique, la Côte d'Ivoire possède des richesses gazières et pétrolières (55.000 barils par jour). Le secteur de l'industrie du caoutchouc et des hautes technologies est en pleine croissance.

L'intervention en Libye, est aussi motivée par des raisons économiques. Sarkozy avait tenté d'arracher d'importants contrats (1,2 milliards d'€) avec Kadhafi lors de sa visite en France. Paris avait au final obtenu et poursuivi ses exportations d'armes pour 12,88 millions d'€ en 2009. Les ressources pétrolières sont aussi une des données du conflit. Quatrième producteur africain, la Libye produit près de 1,8 millions de barils par jour et en exporte 1,1 million dont 85% vers l'Europe (2,5 % des approvisionnements français été estimées à 2.165 millions d'€). Les principales compagnies étrangères présentes dans le pays sont : l'italien Eni, l'espagnol Repsol, et le français Total. La Libye fournit aussi en gaz, via Greenstream, des clients

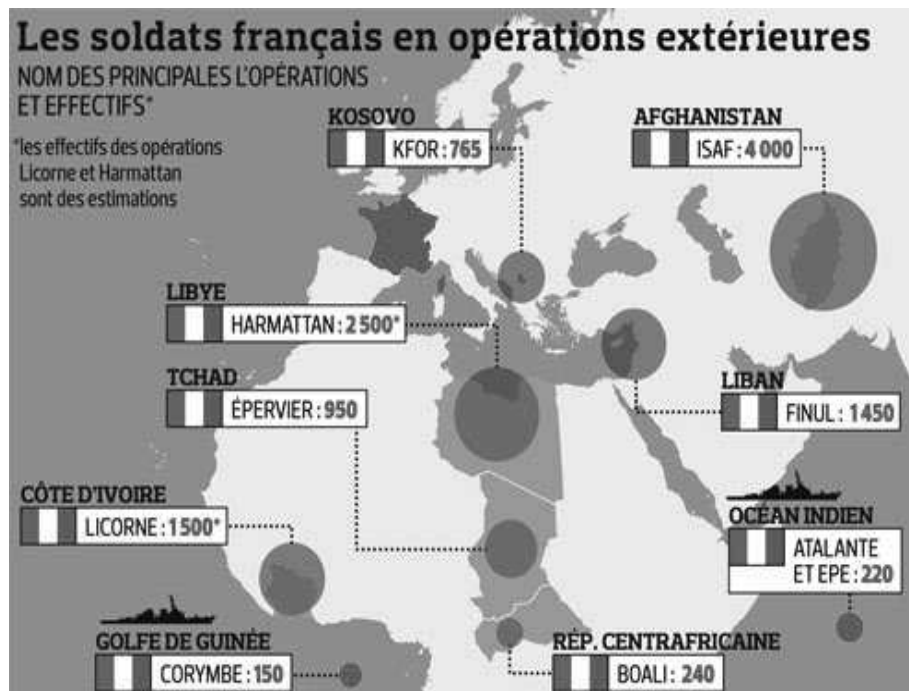
coût estimé des trois guerres que la France menée en Afghanistan, en Libye et en Côte d'Ivoire. Au total, on estime le prix de l'opération libyenne à 1,5 million d'€ par jour, hors armements tirés. La guerre a un triple prix : politique, financier et humain. Le coût politique se mesure à long terme, et n'est pas toujours facile à quantifier. Le coût financier, se paye comptant, et il s'appuie sur des chiffres officiels, soumis au Parlement... même si les militaires entretiennent quelques zones d'ombre, le coût humain est payé par les troupes et les peuples.

Le coût annuel des opérations françaises en Afghanistan et en Côte d'Ivoire s'élevait déjà à 650 millions d'€ par an. En fait, il faudrait plutôt parler de surcoût, car ces 650 millions dépensés en Afghanistan – où notre armée compte 4.000 hommes – et en Côte d'Ivoire – 1.800 soldats français – s'ajoutent au budget habituel de nos armées. L'intervention en Libye, déclenchée en février, a évidemment fait monter la note. **C'est la première fois que la France est engagée sur trois fronts de guerre extérieurs.**

Avec la Libye, le budget explose depuis l'envoi du porte-avions Charles-de-Gaulle. Dès qu'il entre en opération, le fleuron de la marine nationale revient cher. Avec son escorte, il coûte à lui seul 1 million d'€ par jour. Les huit Rafale, les quatre Mirage 2000 dépêchés depuis la base corse de Solenzara ainsi que les avions ravitailleurs venus d'Istres viennent alourdir la facture. Sans compter le coût des heures de vol.

L'intervention aérienne en Libye a permis à l'armée de l'air d'utiliser pour la première fois le missile de croisière Scalp. Onze missiles à un prix unitaire de 850.000 € ont été tirés, soit 9.350.000 €. Bijou de technologie, le Scalp est un missile tiré « à distance de sécurité ». Autre armement utilisé en Libye, mais aussi en Afghanistan, l'A2SM. Bombe guidée et larguée également « à distance de sécurité » (50 km). D'un prix unitaire de 115.000 €, elle a été utilisée contre les chars et certaines positions de l'armée de Kadhafi. Les spécialistes soulignent toutefois, avec un brin de cynisme, que l'intervention française en Libye constitue une formidable vitrine pour le Rafale et pour nos armements en général. En clair : rien de tel qu'une bonne guerre pour vendre nos avions et nos armes...!

Ce que coûte la guerre en Afghanistan, Côte d'Ivoire et Libye, c'est le peuple de France qui paie çà !



Les établissements français sont également nombreux dans le secteur bancaire avec les sociétés BNP Paribas, Crédit Agricole, La Société Générale, et dans le tourisme avec le groupe Accor qui a implanté ses diverses chaînes d'hôtels : Sofitel, Novotel, Ibis. D'autres intérêts sont également en jeu. La Côte d'Ivoire est le premier exportateur et producteur (40%) mondial de cacao et le septième producteur mondial de café. Elle

européens comme l'italien Edison ou le français GDF Suez. Le gouvernement Fillon rêve de conquérir des parts de marché dans le secteur financier, l'industrie, la construction, l'eau, les télécommunications et l'ingénierie. Afghanistan : L'intérêt économique direct et actuel n'est pas nul. Une fois le pays pacifié, la France pourrait participer un jour activement à sa reconstruction. Un espoir illusoire ? **Un milliard d'euros par an**, c'est le



## La Commune de Paris a 140 ans !



L'histoire de la Commune de Paris de 1871 constitue un moment très particulier de l'histoire de notre pays et un événement original de portée mondiale. Ni légende, ni modèle, elle continue à susciter des passions de par les objectifs qu'elle se fixait : (Bâtir un nouveau monde - A bas la délégation de pouvoir et la bureaucratie - Une œuvre sociale d'avant-garde - Place aux femmes vers plus d'égalité - Les étrangers citoyens à part entière)... Le texte qui suit est extrait de l'article de Claude Willard ancien président de l'association «Les Amis de la Commune de Paris».

La Commune demeure ensevelie sous une chape de silence, bien qu'elle soit ou plutôt, parce qu'elle est, porteuse de valeurs, valeurs battues en brèche par les héritiers de ceux qui massacrèrent les Communards. L'insurrection communarde naît d'un sursaut patriotique contre la faillite, la trahison, des équipes dirigeantes durant la guerre franco-prussienne de 1870-1871, et d'un puissant réflexe républicain contre les périls d'une restauration monarchique. Cette révolte, en réponse à la provocation de Thiers du 18 mars, se transforme en révolution ouvrière.

Au nom de la souveraineté populaire et dans le droit fil de la Constitution de 1793, la Commune engendre une vraie démocratie. «Les membres de l'assemblée sans cesse contrôlés, surveillés, discutés par l'opinion, sont révocables, comptables et responsables», demeurent sous la férule d'un véritable «ministère des masses».

«Peuple, gouverne-toi-même par tes réunions publiques, par ta presse. Pèse sur ceux qui te représentent. Ils n'iront jamais trop loin dans la voie révolutionnaire.»

Constituant vital de cette démocratie directe, les femmes qui sont sur le devant de la scène depuis le 18 mars (Louise Michel à Montmartre).

Après des siècles de phallocratie....Les projets d'instruction pour les filles visent à affranchir les femmes des superstitions et de l'emprise de l'Eglise, considérée comme l'âme de la contre-révolution.

L'œuvre de la Commune est d'une richesse foisonnante :

Elle entendait réaliser l'aspiration du mouvement ouvrier français du XIX<sup>e</sup> siècle : «l'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes». Fidèle à la Constitution de 1793, qui assignait à la société politique l'objectif d'établir «le bonheur commun», la Commune se voulait «Sociale». Répondant aux aspirations populaires, elle abolit le travail de nuit, interdit les amendes et retenues sur les salaires, combat le chômage, interdit l'expulsion des locataires, exerce un droit de réquisition sur les logements vacants. La Commune établit la gratuité de la justice, la liberté de la défense, supprime le serment politique des fonctionnaires et magistrats. L'armée est remplacée par la Garde nationale «le peuple en armes» élisant ses officiers et sous-officiers.

Les Églises séparées de l'Etat, la Commune instaure l'école laïque, gratuite et obligatoire, crée un enseignement professionnel, y compris pour les filles, et entame une réforme de l'enseignement. La Commune est pionnière de l'éducation populaire. Elle instaure des cours publics, que Louise Michel évoque : «Partout les cours étaient ouverts, répondant à l'ardeur de la jeunesse. On y voulait tout à la fois, arts, sciences, littérature, découvertes, la vie flamboyait. On avait hâte de s'échapper du vieux monde.» La Commune rouvre bibliothèques, musées, théâtres. Les concerts donnés aux Tuileries sont très prisés. Dans cet épanouissement de la culture popu-

laire, un rôle important est dévolu à la Fédération des Artistes, qui place en tête de son programme «la libre expansion de l'art, dégagé de toute tutelle gouvernementale et de tous privilèges».

Dans notre monde gangrené par le racisme, la xénophobie, le nationalisme, la Commune incarne la devise que Marx avait inscrite au bas du Manifeste communiste de 1848 : «Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !» Nombreux sont les étrangers qui participent à la Commune et fait unique dans l'histoire mondiale, plusieurs y occupent une place dirigeante.

La Commune n'est pas morte ! La répression a été féroce, à la mesure de la peur et de la haine des classes dirigeantes : 25 000 à 30 000 massacrés (dont femmes et enfants), 36 000 prisonniers, 4586 déportés en Nouvelle-Calédonie. Le spectre de la Commune hante les «réalistes, et, par-là, contribue à faire échouer les tentatives de restauration monarchique.

Comme la Révolution française, la Commune constitue un événement fondateur. Elle inspire le mouvement ouvrier international, de la Commune de Carthagène en 1873 à la Révolution russe de 1917, à la Révolution spartakiste, à la Commune de Canton de 1927 et à la révolte du Chiapas. Elle marque en profondeur tout le mouvement ouvrier français de la fin du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, élément de ses spécificités. Elle hante la genèse du Front populaire, la Résistance et Mai 1968, nos combats d'hier, aujourd'hui et demain.

L'œuvre de la Commune demeure d'une extraordinaire actualité parce que, viscéralement démocratique, elle a su, dans les termes de son époque, poser et essayer de résoudre des problèmes qui nous tenaillent toujours. Certes, à temps nouveaux, solutions neuves. Si jamais l'histoire ne se répète, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir.

Dans notre univers inégalitaire, inhumain, dominé par le pouvoir de l'argent, prônant le culte de la réussite individuelle, et où le ventre de la «bête immonde» engendre toujours racisme, xénophobie, fanatisme, redonnons chair et vie au triptyque gravé de façon très formaliste au fronton de nos édifices publics : Liberté, Égalité, Fraternité.

Jean-Pierre ELBAZ, IHS Métallurgie CGT

## Cinéma : le Festival de Cannes



Parler de cinéma en ce moment, c'est forcément évoquer le festival de Cannes : les médias se sont évanouis et les rumeurs aussi ; les stars se sont envolées ; les tapis rouges sont remballés, et les starlettes sont rhabillées... Qu'en restera-t-il ?

D'abord un goût trop prononcé du Sarkozysme. Le festival s'est ouvert avec « Minuit à Paris » de Woody Allen, célébré pour la participation de madame Carla à une ou deux scènes. Ce réalisateur, brillant quand il prenait pour toile de fond le Manhattan qu'il connaissait bien, ne tourne plus aujourd'hui que pour répondre à des quasis commandes de promotion touristique : « on m'a proposé de faire un film à Barcelone, à Paris, à Rome... ». Il s'adonne à cette tâche, la conscience tranquille, le ventre complaisamment rempli dans les hôtels de luxe, et renvoie l'ascenseur aux puissants, qui l'instrumentalisent à loisir. Allen se réfère dans ses interviews à Charlie Chaplin, il en est pourtant bien loin. Chacune des œuvres de ce dernier constituait une charge subversive à l'égard du système, il l'a d'ailleurs payé au prix de plus d'un exil. On a du mal à imaginer le New-Yorkais réaliser l'équivalent du « Dictateur » ou des « Temps modernes » que les turpitudes de notre époque réclameraient pourtant. Mais qui en serait capable aujourd'hui ?

Ce fut aussi « La conquête », très médiatisée, qui a pour sujet la prise de pouvoir par le candidat des riches.

D'après ce que nous avons pu lire, tout ne fut cependant pas aussi lamentable.

Il y aura sûrement un intérêt à voir les deux films qui ont pris la ville du Havre pour décor. « Le Havre » du Finlandais Kaurismäki pour commencer, selon le journal Le Monde si « il est question d'immigrés clandestins, de dénuement et de cancer... les éclats

de rire qui vous secouent bientôt rassurent sur le caractère du film. Au pessimisme ambiant, il oppose le burlesque et la solidarité de classe... ». « La fée », ensuite, réalisé par un drôle de couple Belge (Dominique Abel et Fiona Gordon), qui nous on fait se tordre de rire avec « Iceberg » et « Rumba » il y a quelques années. On aura sûrement du plaisir à voir « Les Géants », une histoire de gamins, réalisé par Bouli Lanners encore un Belge.

Et toujours en Belgique avec une autre histoire de gamins, « Le gamin au vélo » (Grand Prix), un film sensible et généreux sur les efforts accomplis par une jeune coiffeuse pour sauver de la délinquance un ado rejeté par sa famille éclatée. Le cinéma de Jean-Pierre et Luc Dardenne, maintes fois primé, est souvent qualifié de cinéma social. Ce qu'ils ont eux même tendance à relativiser : « Ce qu'accomplit Samantha... auprès de ce garçon serait plus compliqué dans la vraie vie. ...Mais on est dans la fiction... On a voulu offrir d'autres perspectives que celles avec lesquelles on vit au quotidien... mais pour dénoncer une injustice sociale, le documentaire est plus efficace... »

C'est précisément un documentaire, « Cheminots » que Luc Joulé et Sébastien Jousse ont réalisé pour le CCAS des cheminots de Provence. Et c'est bien d'une dénonciation qu'il s'agit, celle de la destruction, au nom du dogme néolibéral, d'une entreprise publique qui reflétait une certaine vision d'une civilisation du bien collectif et du respect du travail. C'est émouvant, c'est fait intelligemment et c'est une réussite au plan esthétique, nul besoin ici de stars, ni de starlettes de pacotille. Ce que l'on nous montre et nous fait entendre, ce sont des images de cheminots au travail, des paroles d'agents des différentes

catégories et métiers qui compos(ai)ent la SNCF. Ils s'expriment sur le caractère nécessairement collectif de leur travail, sur la maîtrise qu'ils pouvaient en avoir, ainsi que sur le malaise qu'ils ressentent aujourd'hui avec la fragmentation absurde de l'entreprise et l'introduction de la concurrence qui ne font qu'engendrer de la pagaille.

Outre le contenu, la forme du film n'est pas négligeable. Les références cinématographiques sont nombreuses, par exemple, lorsqu'il s'agit d'évoquer l'Histoire en projetant des extraits de « L'arrivée du train en gare de la Ciotat » l'un des premiers films de l'histoire du cinéma, ou de « La bataille du rail » sur des murs de gare ou d'entrepôts. Ceux qui aiment Ken Loach (« Route Irish ») pourront le voir apporter son témoignage et apprécieront l'émotion que suscite, dans une assemblée de cheminots du Sud-Est, son film « The navigators » sur les conséquences tragiques de la privatisation du rail en Angleterre.

Pour « Cheminots », les tapis rouges de Cannes n'ont, bien sûr, pas été déroulés et vous avez désormais peu de chance de le voir dans les circuits commerciaux. Mais le DVD circule chez les cheminots syndiqués, renseignez-vous auprès de vos camarades, car il peut être utilisé utilement dans des réunions publiques au moment où la CGT engage une campagne de défense des services publics.

Hervé RIGAULT,  
membre du Conseil National



Film documentaire de Luc Joulé  
et Sébastien Jousse

## Pédale douce en famille : le cyclotourisme

Pour faire du cyclotourisme, on a essentiellement besoin de deux choses : un vélo en bon état et l'envie de voir du pays.

Nul besoin d'être un athlète, de posséder une bicyclette dernier cri ou de rouler vers une destination exotique. Tous les motifs sont bons pour être cyclotouriste ; il s'agit, peu importe son âge ou son niveau de condition physique, de prendre son vélo et de se trouver mille et un prétextes pour aller visiter un site historique, un quartier, un parc, une ville, une région ou même un pays.

En plus d'être une activité économique et écologique, le cyclotourisme nous permet de voyager de façon autonome (abri, nourriture, vêtements) et efficace (15-20 km/h), de rencontrer des gens et, selon l'itinéraire choisi, de reprendre contact avec la nature. Voyager de cette façon permet de joindre l'utile à l'agréable : on peut se déplacer à peu près n'importe où tout en retrouvant la forme.

**Pour profiter et apprécier à son maximum une sortie à vélo, surtout quand elle est du type cyclo léger ou cyclo camping, il faut que le vélo réponde à certains critères :**

- Vélo de 18 ou 21 vitesses (de cette façon vous serez paré à affronter n'importe quelle topographie ou presque);
- Système de freins sécuritaire « cantilever » (ex. : freins de vélo de montagne)
- Roues robustes : jantes en alliage, au moins 36 rayons;
- Bonne selle : il existe des modèles pour hommes et pour femmes, ne pas hésiter à en essayer plusieurs modèles et à investir dans une « selle confortable » (critère le plus important);
- Fiabilité du dérailleur : souvent c'est une question d'ajustement et non de qualité - Roulement résistant à l'eau.

Pour pratiquer cette activité avec plaisir, il faut avant toute chose choisir un vélo confortable. L'équipement acheté à prix fort n'est pas gage de confort. Si vous avez à vous procurer une bicyclette, exigez d'en faire l'essai d'abord. Si, vous possédez déjà un bon vélo et que ce dernier n'est pas adéquat, n'hésitez pas à demander conseil dans les boutiques spécialisées ou à vous documenter dans les magazines pour passionnés de cyclisme. Quelques ajustements suffisent bien souvent à retrouver un bon vélo.



Trois formes de cyclotourisme :

- Cyclo courte randonnée : randonnée d'un jour ou moins (sans coucher) - Vélo en bon état - Trousse de réparation pour crevaison et pompe - Accessoires : porte-bagages (pour traîner le pique-nique), bidon et porte-bidon

- Cyclo léger : tous types de vélo, même ceux conçus pour la performance (vélos de course) - Trousse de réparation comprenant des outils pour bris majeurs (bris de chaîne, crevaison, etc.) - Accessoires : porte-bagages arrière, sacoches, cale-pieds, cadenas, bidon et porte-bidon.

Cyclo camping : randonnée de plusieurs jours ou semaines pendant laquelle on transporte le matériel nécessaire pour dormir, pour manger et pour se vêtir - Vélo de cyclotourisme - Trousse comme pour le cyclo léger - Accessoires : porte-bagages robuste avant et en arrière, sacoches avant et arrière résistantes à l'eau, cale-pied, cadenas, rétroviseur, bidon et porte-bidon.

Achat du vélo approprié. Il vaut mieux commencer avec l'équipement que vous avez plutôt que d'attendre indéfiniment le modèle dernier cri ! Il existe des vélos conçus spécialement pour le cyclotourisme, cependant d'autres types de vélos peuvent tout aussi bien faire l'affaire.

Faire du vélo c'est certainement une façon utile, efficace, saine et peu coûteuse de se déplacer, mais voyager et découvrir des coins de pays à vélo, c'est encore plus extraordinaire. Voilà une occasion unique de se rapprocher de la nature, d'éveiller tous ses sens, de voir son environnement sous

un autre angle, de voyager à son propre rythme et de rencontrer des gens fort sympathiques. Qu'on soit seul ou en groupe, jeune ou moins jeune, en forme ou pas, cette activité gagne à être pratiquée car, une fois qu'on y a goûtée, on devient un adepte presque inconscient.

Mise en garde : Le vélo est une activité physique très agréable. Il convient toutefois de prendre certaines mesures de sécurité, surtout lorsqu'on n'a pas l'habitude de faire un effort physique modéré et que par exemple on est diabétique.

**Si vous comptez vous initier au cyclotourisme et ce, peu importe la durée de la randonnée, n'oubliez surtout pas les conseils suivants :**

- Boire beaucoup d'eau : environ 1/2 litre par heure même quand il ne fait pas chaud;
- Porter un casque : il vous protège tout en étant léger et aéré.
- Porter des lunettes de soleil : elles vous protègent des rayons nocifs, de la poussière et des insectes;
- Prévoir de la crème solaire;
- Prévoir une trousse de premiers soins;
- Éviter de porter un sac à dos : inconfortable, peut être dommageable pour le dos et peut causer du déséquilibre;
- Si la pluie vous prend par surprise, un bon sac vert avec des trous pour la tête et les bras vous fera un bon imperméable.

Un, deux, trois, pédalez !

## CALVI - village de vacances La Balagne

Au cœur de la pinède et les pieds dans l'eau, La Balagne ouvre sur la baie cristalline de Calvi face à la Citadelle. Une situation unique !

Envie de couleurs, de dépaysement total aux parfums de ciste, de maquis sauvage, de villages suspendus défiant l'horizon ? Alors Calvi et la Balagne sont les vacances idéales, riches en découvertes multiples. Ah Calvi... Voir Calvi et mourir telle pourrait-être la devise ! La Ville est située en Haute-Corse, en Balagne. Que se soit gastronomique, culturelle voire même sportive, la région de Balagne offre à tout visiteur respectueux et qui sait prendre le temps d'observer une palette de saveurs et de sites magnifiques à découvrir.

Lorsqu'on arrive en bateau dans la baie de Calvi dominée par le Monte Cinto (2 706 m) et ses cimes enneigées jusqu'au début de l'été, on découvre d'abord les remparts et la citadelle qui se dressent sur un promontoire rocheux qui s'avance dans la mer. On accoste au pied des remparts, devant la Tour du sel... Déjà vous êtes dans l'ambiance de Calvi, entre vieilles pierres et jet set, ruelles pavées et établissements de luxe...

Mais avant tout une lumière, une ambiance particulière à cette région riche en couleurs. Du bleu du ciel et de la mer à l'ocre des montagnes et des façades, des camaïeux de verts des pinèdes et du maquis, laissez vous bercer par le charme de Calvi et des villages de la Balagne.

Longtemps fidèle à l'Italie, Calvi fut toujours un pôle stratégique important pour Gênes jusqu'au XVIII<sup>e</sup> Siècle. Témoin imposant, observant la baie et ses environs, voici la citadelle de Calvi. Prenez le temps et le plaisir de vous perdre dans ses ruelles, de visiter la cathédrale San Giovanni Battista, l'Oratoire de la Confrérie Saint Antoine et surtout d'admirer la vue (et quelle vue !!) des remparts sur la ville et sur toute la baie et tout au fond le décor sauvage du Monte Cinto.

Retrouvez l'ambiance animée du port. Plaisanciers, pêcheurs et vedettes de promenade où vous pourrez embarquer pour une découverte du parc marin de Scandola : falaises, grottes, orgues basaltiques, contrastes saisissants des roches rouges qui tombent dans la mer bleu outre mer... Souvenir inoubliable ! De suite, après le port, démarre la grande plage de Calvi, 4 km de sable fin, et sa pinède abritant des



multiples bars et restaurants, glaciers et activités nautiques.

Profitez de savourer un apéritif sous la chaleur des derniers rayons du soleil en admirant la baie de Calvi, que se soit chez Tao, véritable institution dans la citadelle (merci Jacques Higelin !) ou bien le long du port ou encore sur la plage avant de dîner et de déguster les spécialités corses dans un des très nombreux restaurants de la ville ou de ses environs.

Mais Calvi n'est qu'un début... Il faut absolument se perdre sur les petites routes de l'intérieur pour s'imprégner et découvrir vraiment la région de la Balagne. L'arrière pays de Balagne est constellé de magnifiques villages perchés sur des montagnes, entourés d'oliviers, de vigne, d'amandiers et de figuiers, possédant chacun leur personnalité et leur cachet avec cependant tous ce point commun : une vue imprenable sur la grande bleue. Un parcours riche en découvertes où l'on retrouve partout cette

passion pour la culture du vin et de l'huile d'olive, exceptionnelle en arômes et parfums multiples.

Partez à la découverte de Calenzana important village, son église Saint Blaise, son campanile baroque et sa Chapelle Sainte Restitude à l'ombre de ses oliviers ; de Montemaggiore sa foire de l'huile d'olive et pourquoi pas un baptême en parapente, San Antonino véritable nid d'aigle au panorama grandiose, Pigna, ses artisans et sa « Casa Musicale », Feliceto et son huile d'olive réputée, Speloncato village typique aux nombreuses ruelles, grimpez au col de Battaglia pour sa vue imprenable avant de redescendre sur Pioggiola, Olmi Capella et la forêt de Tartagine, Costa et sa placette aux airs de village d'Amérique Centrale, Belgodère et son magnifique point de vue, puis enfin redescendez sur Ile Rousse pour clôturer cette sublime ballade, en comprenant ainsi pourquoi la Balagne est nommée depuis longtemps le « Jardin de la Corse »...

